

Titre professionnel Agent de sûreté et de sécurité privée

Renseignements et inscriptions :

GRETA-CFA de Mayotte

LPO des métiers des goûts et des saveurs
Kawéni, Route de la SPPM
97600 MAMOUDZOU

☎ 02 69 61 08 03

✉ greta@ac-mayotte.fr

🌐 <http://greta-cfa.ac-mayotte.fr>

Référent pédagogique et coordonnateur de l'action :

M. Fardi MMADI AHAMADA

✉ fardi.mmadi-Ahamada@ac-mayotte.fr

Référente administrative :

Mme Anissa RAZAFINDRAKOTO

✉ greta@ac-mayotte.fr

Public concerné :

Jeunes et adultes Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, en difficulté sur la maîtrise de la langue française

Modalités et délai d'accès :

Selon résultats des tests de repérages et de positionnement

Prérequis :

- Niveau A2 - niveau « intermédiaire ou usuel » ou entre A2 et B1 du cadre de référence du CERCL
- Aptitudes physiques à l'exercice du métier d'Agent de sécurité
- Avoir un casier judiciaire vierge

Modalités pédagogiques :

Durée : 600 heures en centre + 140 heures en entreprise

Rythme d'enseignement : 35 h par semaine

Dates prévu pour la formation : janvier 2024 à mai 2024

Tarif et financement :

Action de formation financée par le Pôle Emploi

Formation rémunérée selon statut

Conditions générales de vente consultables sur notre site internet : <http://greta-cfa.ac-mayotte.fr>

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La référente handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de poste de travail possibles.

Objectifs pédagogiques de la session :

Formation d'un public en situation d'illettrisme (ou proche) aux compétences de base et aux compétences techniques du métier d'Agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP) afin de préparer une certification ou une sortie en emploi dans le domaine de la Sécurité privée

Contenu :

Formation au socle de connaissances et de compétences professionnelles :

- Communiquer en français
- Utiliser les règles de base en calcul et du raisonnement mathématique
- Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- Travailler dans le cadre des règles définies en travail d'équipe
- Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Maîtriser les gestes et postures, respecter les règles d'hygiène, de sécurité et environnement

Formation premiers gestes techniques du métier d'Agent de sûreté et de sécurité privée :

- CCP 1. Assurer la sécurisation d'un site dans une démarche de prévention et de sécurité
- CCP2. Assurer une protection renforcée sur un site dit "sensible" : Prévention du risque incendie ou comportement à avoir face à la naissance d'un incendie dans un ERP ou un IGH- Sécurisation d'un site dit "sensible"

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et travaux pratiques

Formation en présentiel axée sur les apprentissages professionnels en ateliers professionnels

Apprentissages personnalisés à partir de projet collectif et des productions

Supports techniques et pédagogiques : au LPO de Sada en Salle banalisée et sur le plateau technique des

Référente handicap :

Mme Amidaty OUMAR

☎ 0639 28 04 65

✉ : oumar.amidaty@ac-mayotte.fr

Le GRETA-CFA est référencé DATADOCK, certifié QUALIOPi et détenteur du label EDUFORM qui garantit la qualité de ses prestations.

sections professionnels matériel audiovisuel, supports polycopiés

Modalités d'évaluation des acquis :

Présentation à l'examen du titre professionnel, « d'Agent de sûreté et de sécurité privée »

Chaque CCP représente un bloc de compétences – possibilité de passer un CCP ou deux CCP ou les trois CCP + SST+ SSIPA1

Sanction de la formation : Remise d'une attestation d'acquis de formation pour chaque bloc de compétence validé

Résultats des sessions réalisées en 2022 :

Formation mise en place en décembre 2023; analyse et publication de résultats significatifs prévues à l'issue de la première session (juin 2024).